

JEU LAROUSSE - BILINGUES 2003

REGLEMENT

ARTICLE 1

La société VUEF au capital de 18 037 500 euros, dont le siège social est situé :
21 rue du Montparnasse 75006 PARIS, organise du 1^{er} Aout 2003 au 1^{er} janvier 2005 un jeu sur son site www.larousse-bilingues.com intitulé : « **question de culture** » exclusivement véhiculé par ce site.

ARTICLE 2

Ce jeu est réservé aux personnes de 18 ans et plus.

ARTICLE 3

Chaque mois, du deuxième jour du premier mois au premier jour du mois suivant , pendant la période du jeu , un nouveau questionnaire de 3 questions sera inséré sur le site www.larousse-bilingues.com soit au total 17 questionnaires différents sur la durée du jeu.

Le participant peut répondre à chaque questionnaire mensuel en cochant grâce à l'ordinateur , les réponses des 3 questions concernées.

Pour chaque questionnaire qu'il remplit, le participant saisit ses nom, prénom, adresse postale et adresse e-mail sur les champs du site prévus à cet effet.

ARTICLE 4

Le 2 de chaque mois (2 septembre, 2 octobre , 2 novembre, 2 décembre 2003 ... 2 janvier 2005) un tirage au sort parmi les bonnes réponses de chaque questionnaire mensuel déterminera le gagnant pour le mois écoulé .

ARTICLE 5

Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

un dictionnaire bilingue au choix du gagnant par mois (valeur de 4,95 euros à 55 euros TTC prix public)

ARTICLE 6

Toute saisie illisible, incomplète, avec des coordonnées erronées ou qui s'avère une fausse identité après vérification sera considérée comme nulle.

ARTICLE 7

Les cadeaux ne sont ni transmissibles, ni échangeables contre un autre objet ou contre une quelconque valeur monétaire.

Les cadeaux non gagnés ne seront pas ré-attribués.

ARTICLE 8

Les gagnants seront directement informés par e-mail et recevront leur cadeau à l'adresse qu'ils ont saisi dans le champs prévu à cet effet .

Les cadeaux retournés pour toute difficulté dans le nom ou l'adresse du destinataire ne seront ni ré-attribués ni renvoyés.

ARTICLE 9

Ne peut participer à ce jeu , le personnel de la société LAROUSSE ainsi que leur famille en ligne directe. Aucune personne morale ne peut participer à ce jeu.

Toute falsification de nom ou d'adresse postale ou d' e-mail sera poursuivie pénalement.

ARTICLE 10

Les lots seront envoyés par La Poste à l'adresse indiquée lors de la participation.

La société VUEF ne saurait être tenue responsable de toute détérioration pendant le transport , vol ou perte intervenu lors de la livraison.

Les lots non réclamés ou retournés dans les 30 jours calendaires suivants leur date d'envoi seront perdus et ne seront pas réattribués .

La société organisatrice ne saura être responsable en cas de mauvais acheminement du courrier .

La société VUEF décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'ordinateur d'un participant et en cas d'éventuels dysfonctionnements des modes d'accès au réseau Internet et/ou du réseau Internet lui-même (interruption, effacement, mauvaise transmission, etc.) ayant entraîné des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la gestion du jeu

ARTICLE 11

La société organisatrice ne saura être responsable au cas où ce jeu venait à être annulé pour cause de force majeure.

ARTICLE 12

La société organisatrice se réserve le droit d'arrêter à tout moment ce jeu et ceci sans un quelconque dommage moral ou financier pour les participants.

ARTICLE 13

Toute contestation à ce jeu ou réclamation ne sera prise en considération que dans un délai de 2 mois à partir de la date de participation du mois concerné.

ARTICLE 14

Toute participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple de ce règlement.

ARTICLE 15

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants au jeu bénéficient auprès de la société Larousse d'un droit d'accès de rectification et de retrait des données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse du jeu.

ARTICLE 16

Le règlement complet est déposé chez Maître PETEY HUISSIER à PARIS, 221 rue du Fg Saint Honoré 75008 PARIS et est reproduit sur le site Internet  v.larousse-bilingues.com

